

Les Baumettes, l'effroyable prison

Le contrôleur général des lieux de privation de liberté dénonce l'état catastrophique de la maison d'arrêt de Marseille

►► Suite de la première page

« Voici, par exemple, le constat que deux personnes détenues font de leur cellule, dont la véracité a été scrupuleusement vérifiée, écrit Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté. Absence de la partie supérieure de la fenêtre; fil alimentation téléviseur coupé (absence de prise); pas de lumière (ampoule manquante); pas de veilleuse pour le surveillant de nuit; pas d'interphone d'urgence; WC récent mais non fixé au sol et chasse d'eau quasi inexistante; pas de cloison d'intimité, lavabo bon état mais fuite au sol au niveau du siphon; pas de miroir; réfrigérateur très sale et infesté de cafards tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; murs sales, dégradés et presque couverts d'inscriptions en tous genres, nombreux araignées et cloportes; sol sale, nombreux débris, pas de cabine de douche ni d'eau chaude; aucun placard ni rangement, pas de quoi s'asseoir, pas de table. »

Les contrôleurs ont découvert des cellules où les carreaux étaient cassés et les bouts de verre encore dans le châssis. Dans d'autres, il n'y a même plus de châssis. « Il fait très chaud l'été, explique Jean-Marie Delarue, les détenus enlèvent les fenêtres et les glissent sous un lit. Mais elles se cassent au fil des mois, et l'hiver, il n'y a simplement plus de fenêtres. Il arrive qu'il fasse très froid à Marseille. » On ne compte plus les lavabos arrachés, « les fils électriques qui font des feux d'artifice... » La commission départementale incendie a demandé, le 29 avril 2011, la fermeture des locaux. L'administration s'est assise sur le rapport. « Un incendie serait vraisemblablement catastrophique », s'inquiète le contrôleur des prisons.

Sur un échantillon de 98 cellules, 9 seulement n'appelaient « aucune observation sérieuse ». « C'est fait pour nous rendre fous », dit un détenu. Il n'a pas tort : « Il existe des différences sensibles d'une cellule à l'autre, indique M. Delarue, l'affectation dans l'une ou l'autre détermine des conditions d'existence très différentes; cela explique notamment la faiblesse du nombre de sanctions disciplinaires » : il suffit d'envoyer le récalcitrant dans une cellule encore plus dégradée – et il y a le choix.

Le traitement des déchets « est problématique », relève poliment le rapport, le réseau électrique « ne couvre pas les besoins actuels » : un surveillant a fait sa ronde, la nuit, dans un noir intégral, avec sa petite lampe de poche personnelle. Sept douches sur dix sont hors d'état. La cuisine a été restaurée en 1998, « mais les couloirs du sous-sol où elle est installée sont extrêmement sales ». Quand les détenus ne sont pas remontés de promenade, on dépose les barquettes des repas devant les cellules, à la grande satisfaction des rats qui attendent

l'heure des repas. La plupart des barquettes finissent par la fenêtre. « Il est miraculeux qu'il n'y ait pas eu d'épidémie, s'indigne le contrôleur. Si un détenu était gravement malade, elle se répandrait comme une trainée de poudre. »

Pas de moyens Des travaux ont certes été entrepris. Un nouveau bâtiment a été construit en 1989, mais il pleut dedans, d'ailleurs le sol a bougé et « d'importants défauts de structure » le condamnent à terme. La prison des femmes, pourtant la moins dégradée, va être reconstruite, avec un autre nouveau bâtiment... en 2017. Mais les travaux de l'actuelle maison des hommes, la plus vétuste, ne sont pour l'heure pas prévus.

Surtout, les travaux d'entretien sont ridicules pour un établissement aussi ancien – la prison des Baumettes a été ouverte en 1936. Les crédits de maintenance ont diminué de 26 % en deux ans. Les deux techniciens et leurs adjoints, « démobilisés, font ce qu'ils peuvent, au gré des urgences les plus criantes », mais « leur dévouement ne pallie pas ce qui devrait être fait et ne l'est pas ». Le budget des Baumettes est d'ailleurs « en baisse très sensible » en 2012 par rapport à 2011 (-7,2 %). La direction rogne

sur les « fournitures et travaux » (-36,7 %), ou sur « l'hygiène et la propreté des détenus » (-58 %).

Surpopulation chronique 1769 personnes étaient incarcérées au 1^{er} octobre, pour 1 190 places. Dans

la seule maison d'arrêt des hommes, le taux d'occupation est de 145,80 % et ça ne s'arrange pas : les Baumettes récupèrent le trop-plein de détenus des établissements de la région en « gestion déléguée » – en partie gérées par le privé –, pour ne pas payer de « journées de détention » supplémentaires aux prestataires privés. Ces maisons d'arrêt sont elles-mêmes pleines à craquer, avec une surpopulation moyenne de 136,6 %.

Le personnel, en revanche est rare et, du fait des conditions de travail, l'absentéisme est élevé : 2,6 jours par personne et par mois, a calculé le contrôleur. L'un des gardiens se souvient du jour où un rat lui a sauté sur la poitrine, et il en est resté durablement traumatisé. Il arrive qu'il n'y ait qu'un seul surveillant pour un étage, soit 200 détenus. Les greffiers des juges d'application des peines refusent de venir en détention – du coup, les magistrats n'y vont pas non plus, pas plus que les infirmiers du service psychiatrique (SMPR).

Il n'y a, de surcroît, strictement rien à faire aux Baumettes. Neuf

personnes travaillaient en octobre en atelier, les activités culturelles sont menacées par les coupes du budget, et il n'y a que deux moniteurs de sport. « Dans ces conditions, résume Jean-Marie Delarue, la seule activité est la promenade, jusqu'à six heures par jour. »

Une violence endémique Les surveillants ne surveillent pas la promenade – « parce qu'ils ont peur », ni d'ailleurs les douches où se règlent des comptes sanglants. Depuis le début de l'année, les médecins ont recensé 14 cas de contusions multiples, 8 plaies profondes, 7 fractures diverses, 3 traumatismes crâniens, un viol. C'est qu'en prison, tout se paie.

Comme le téléphone. « J'ai deux prestataires de téléphone, dit un membre de la direction. Le concessionnaire et les caïds. » La communication se paie bien sûr, mais l'accès au téléphone aussi. Et « d'autant plus chèrement que la plupart des appareils installés dans les cours de promenade sont régulièrement détruits », indique le contrôleur, pour organiser la pénurie. Les déte-

« Ces photos ont été prises par l'équipe du contrôleur général des lieux de privation de liberté lors de sa visite aux Baumettes, du 8 au 19 octobre. Ci-dessus : la cour de promenade inondée. À droite : une cellule de confinement. Ci-contre : un « entre-deux » cellules d'une coursoire. »

PHOTOS G. KORGANOW POUR LE CGLPL

1769

Le centre pénitentiaire des Baumettes, ouvert en 1936, comptait, au 1^{er} octobre, 1 769 détenus pour 1 190 places. Il comporte une vaste maison d'arrêt, pour les détenus non encore définitivement condamnés, avec un quartier hommes dégradé et surpeuplé (145,80 %), un quartier femmes et un autre pour les mineurs. Il compte aussi un petit centre de détention pour les condamnés.

Les plus pauvres, ou les moins forts, s'endettent (15 % en moyenne sont indigents), beaucoup n'osent plus sortir de leur cellule, même pour la douche. D'autres passent au service des gros bras, ou cherchent à fuir. Les feux de cellule s'expliquent souvent par le besoin urgent d'échapper à un créancier. Ça ne résout rien, « on ne sait pas si on ne va pas mettre la victime entre les mains d'autres bourreaux », explique Jean-Marie Delarue, et la menace se porte tout aussi bien à l'extérieur, sur les familles des détenus. « L'état matériel, la pénurie d'activités, la violence : tout se tient. Et cela se passe à Marseille, en 2012. »

FRANCK JOHANNÉS

Sur Lemonde.fr
Un entretien avec Jean-Marie Delarue et les photos de la mission de contrôle.



Christiane Taubira a « conscience des tensions »

CHRISTIANE TAUBIRA, la garde des sceaux, a reçu Jean-Marie Delarue, le contrôleur général des lieux de privation de liberté, le 16 novembre, et lui a longuement répondu par écrit le 4 décembre. Elle ne conteste guère son accablant constat sur la prison des Baumettes : elle répète que les travaux de reconstruction seront achevés en 2017, et qu'il est « envisagé » de construire une nouvelle maison d'arrêt des hommes, la plus dégradée.

Pour le reste, la ministre fait avec ce qu'elle a, c'est-à-dire peu. L'administration pénitentiaire « recense actuellement les travaux

prioritaires » à étaler sur plusieurs années, et « des crédits permettant de sécuriser les biens et les personnes » seront débloqués. Des cloisons pour isoler les toilettes de 161 cellules sont prévues, ainsi que des travaux électriques ou d'étanchéité des toitures ; on a demandé à l'entreprise de détatérisation d'accélérer le mouvement. 30 détenus seront recrutés pour le service général (les repas, le nettoyage), avec des moniteurs de sport et des agents de maintenance.

Quant à la surpopulation chronique, M^{me} Taubira compte sur sa circulaire de politique pénale pour freiner les entrées en prison.

Elle « a conscience des tensions qui peuvent régner », et a demandé un audit de la sécurité à l'administration qui devra lui faire « des propositions précises ». Le procureur et le procureur général sont sommés « d'apporter une attention toute particulière aux faits de violence », et la ministre envoie une inspection « établir un état des lieux » et « dégager des solutions concrètes ».

Jean-Marie Delarue y a trouvé un « motif de satisfaction » : la ministre a lu son rapport et y a répondu. Pour le reste, sa réponse n'est « clairement pas à la hauteur des enjeux » estime-t-il. ■ F.J.